

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 26 janvier 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue **le 25 janvier 2021** à 18h36, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Charles Brochu Monsieur Daniel Braün
 Monsieur Eric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim, est aussi présent.

En vertu de la résolution numéro 2021-01-021 adoptée le 11 janvier 2021, la séance extraordinaire du conseil est tenue à huis clos.

Les membres suivants sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées :

M. Herman Herbers, maire
M. Daniel Braün, conseiller district no. 1
M. Fernand Leclerc, conseiller district no. 2
Mme Sylvie Giroux, conseillère district no. 5
M. Charles Brochu, conseiller district no. 6

Tous les autres membres et personnel administratif sont liés à partir de leur résidence via leur ordinateur portable en mode direct :

Michel Perreault, directeur général par intérim
Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe
M. Eric Courteau, conseiller district no. 3
M. Johnny Vander Wal, conseiller district no. 4

2021-01-024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, à savoir :

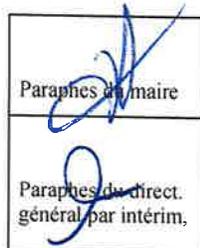
ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 25 janvier 2021, à 18h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du rapport des redditions de compte et autorisation dans le cadre d'un projet RIRL 2017-601B
4. Attestation municipale sur la réalisation complète des travaux – Projet RIRL 2017-601B : Travaux de pose d'asphalte chaude et réfection de pontceaux sur les chemins De La Rivière et De La Vallée
5. Période de questions portant uniquement sur ces points
6. Levée de la séance

Art. 153 C.M. : Pendant une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2021-01-025 ACCEPTATION DU RAPPORT DES REDDITIONS DE COMPTE ET AUTORISATION DANS LE CADRE D'UN PROJET RIRL2017-601B

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau,
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le rapport de reddition de compte au projet RIRL2017-601B tel que présenté par le directeur général par intérim et démontrant les éléments suivants, à savoir :

- Coûts directs :	416 799,56\$
- Frais incidents :	<u>26 370,50\$</u>
	443 170,06\$ plus taxes applicables

Que le montage financier démontre les sources de financements suivants (plus taxes applicables) :

- Programme RIRL :	332 377,54\$
(75%)	
- Part de la municipalité :	110 792,52\$
(25%)	

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à présenter et signer pour et au nom de la municipalité ladite reddition de compte auprès de programme du MTQ.

2021-01-026 ATTESTATION MUNICIPALE SUR LA RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX - PROJET RIRL2017-601B : TRAVAUX DE POSE D'ASPHALTE CHAUDE ET REFÉCTION DE PONCEAUX SUR LES CHEMINS DE LA RIVIÈRE ET DE LA VALLÉE.

CONSIDÉRANT l'acceptation de la subvention au programme RIRL2017-601B de la part du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE l'exécution des travaux a été réalisée en conformité avec les prescriptions du programme RIRL2017-601B et que ceux-ci sont complétés à la satisfaction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénieurs CIMA +, du 3375 rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1L 1P8, a obtenu un mandat de surveillance de chantier et de service bureau pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénieurs CIMA +, a procédé à l'émission d'un certificat de libération provisoire des travaux en date du 14 juillet 2020 et signé par Mme Gabriella Murrin, ing.;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes du direct. général par intérim.

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland confirme auprès du programme PAVL- volet RIRL, la réalisation complète des travaux selon les termes et conditions du devis d'appel d'offres.

Qu'une copie du certificat de libération provisoire daté du 14 juillet 2020 et signé par Mme Gabriella Murrin, ing., soit transmise au MTQ.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à la présentation de la reddition de compte RIRL2017-601B, auprès du MTQ.

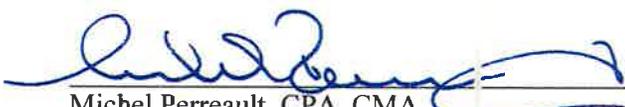
PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

Aucune question puisque personne du public n'est présent à cette séance.

2021-01-027 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 18h44.


Herman Herbers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 25^e jour du mois de janvier l'an deux mille vingt.


Herman Herbers, Maire